



MARTINE PINVILLE

SECRETARIE D'ETAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

@MartinePinville

Paris, le 23 décembre 2015

N° 1101

## **Odile KIRCHNER a été nommée Déléguée à l'Economie sociale et solidaire en Conseil des ministres ce mercredi 23 décembre, marquant une nouvelle étape dans le processus d'installation de l'administration de l'ESS au Ministère de l'Economie**

Lors du Conseil des Ministres de ce mercredi 23 décembre, Odile KIRCHNER, actuelle Secrétaire Générale du Conseil National de l'Industrie, a été nommée Déléguée à l'Economie sociale et solidaire (ESS), auprès du Directeur général du Trésor au Ministère de l'Economie.

**Cette désignation complète le processus d'installation au 1<sup>er</sup> janvier prochain d'une nouvelle administration de l'Economie sociale et solidaire au sein du Ministère de l'Economie**, alors qu'elle figurait jusque-là à l'organigramme de la Direction générale de la cohésion sociale, direction d'administration centrale des ministères sociaux.

La déléguée interministérielle à l'Economie sociale et solidaire aura donc pour mission à compter du 1er janvier 2016, de soutenir et de promouvoir le développement de l'ESS mais aussi de participer, en lien avec les collectivités publiques et les représentants des entreprises de l'ESS, au développement de l'innovation sociale et des expérimentations portées par les entreprises.

(cf Décret du 11 décembre 2015 instituant un délégué à l'économie sociale et solidaire <http://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/12/11/EINP1525024D/jo/texte>)

Par ailleurs, Odile KIRCHNER sera chargée d'animer la coordination des réseaux de l'ESS en France et assurera avec le Conseil supérieur à l'ESS, une concertation entre les pouvoirs publics et les organismes intervenant dans ce domaine, et coordonnera au niveau interministériel les administrations en charge de l'ESS.

Enfin, le décret du 11 décembre 2015 modifiant le décret du 15 novembre 2004 portant création d'une Direction générale du Trésor au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi (<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031601868>), confie désormais à la Direction Générale du Trésor la promotion du développement de l'Economie sociale et solidaire.

Pour Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire : « **L'installation d'une administration de l'Economie Sociale et Solidaire au sein de la Direction du Trésor au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, est un signal fort donné à l'ensemble des acteurs de l'ESS, illustrant la juste perception du Gouvernement de la nécessité de soutenir le développement de cette économie à part entière. Odile KIRCHNER qui vient d'être nommée Déléguée interministérielle à l'ESS incarnera cette ambition auprès de l'ensemble des acteurs tant institutionnels que privés.** »

Présentation de la loi de 2014 sur l'Economie sociale et solidaire et plus d'infos sur <http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire>

#ESS

**Contacts presse cabinet de Martine PINVILLE** :Sophie DULIBEAU et Cihem GHARBI- 01 53 18 44 13 - [sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr)